

Paul RAHE,
Le livre qui ne vit jamais le jour :
les Considérations sur les Romains
de Montesquieu
et leur contexte historique¹

Le 13 août 1704 eut lieu un événement historique aujourd'hui négligé, bien qu'il marque le début d'une transformation politique et idéologique non moins significative que celle qui suivit la chute du mur de Berlin et le démantèlement de l'Union soviétique. À la fin du printemps de cette année fatidique, deux armées se rendirent d'Europe occidentale en Europe centrale. La première, menée par le comte de Tallard, maréchal de France, voulait renverser la balance des pouvoirs en Europe, établir l'hégémonie de Louis XIV sur le Saint Empire romain germanique en installant un prétendant de la couronne française sur son trône, s'assurer de l'accord des Autrichiens, des Anglais, des Allemands et de toutes les autres puissances européennes à une succession des Bourbons au trône espagnol. La seconde, conduite par John Churchill, alors comte, plus tard duc de Marlborough, avec l'assistance du prince Eugène de Savoie, tentait de préserver la balance des pouvoirs existante, de défendre le contrôle des Habsbourg sur le trône impérial, et de priver Louis XIV de la succession à la couronne espagnole. Cet affrontement avait pour enjeu – comme les adversaires de Louis le supposèrent non sans raison – l'établissement d'une monarchie universelle en Europe ainsi que la domination française sur le Nouveau Monde. Pour les Anglais, les Écossais, les protestants irlandais et les colons

1. Ce texte résume et traduit l'article intitulé « The Book That Never Was: Montesquieu's *Considerations on the Romans* in Historical Context », paru dans *History of Political Thought*, XXVI, 1, printemps 2005, p. 43-89. Je remercie Paul Rahe pour son accord et Christophe Martin pour sa relecture.

anglais d'Amérique, il s'agissait de préserver la suprématie du Parlement, les libertés acquises lors de la *Glorious Revolution* de 1688 et 1689, la succession protestante à la couronne anglaise, l'hégémonie protestante dans les îles britanniques et dans le Nouveau Monde. James II, qui avait été écarté sans cérémonie du trône anglais en 1688, était mort en 1701. Sa fille (protestante) Anne était reine, mais son jeune frère farouchement catholique, James, connu en France sous le nom de chevalier de Saint Georges, était prêt à réclamer son droit de naissance dès qu'il en aurait l'âge. Il y avait des raisons de penser que Louis XIV parviendrait à obtenir l'hégémonie en Europe. Sur les champs de bataille, la France bénéficiait alors d'une prééminence que nul n'osait remettre en cause. Ce fut donc un choc pour l'Europe d'apprendre que l'armée commandée par Marlborough et le prince Eugène avait annihilé les forces françaises et capturé le maréchal de Tallard.

Si la bataille de Blenheim n'avait été qu'une anomalie ou un coup du sort, comme tout le monde le crut d'abord, la défaite de Louis en cette occasion particulière n'aurait pas eu beaucoup d'importance. Tout au plus aurait-elle marqué un recul net, mais temporaire, des armées françaises. Il se trouve cependant que cet événement fut le premier d'une série de défaites françaises infligées par les armées de Marlborough, et qu'il annonce les séries de revers successifs qui allaient affecter la monarchie française durant tout le siècle suivant. Si nous sommes aujourd'hui étonnamment peu informés des batailles qui eurent lieu à Ramilliers, Oudenarde, Lille et Malplaquet entre 1706 et 1709, c'est parce que nous nous sommes habitués à détourner notre regard des réalités fondamentales de la vie politique. Aux États-Unis, malgré le rôle prédominant du pays dans le monde, très peu d'universités accordent une place importante à l'histoire militaire. Pourtant, Winston Churchill avait de bonnes raisons de dire que les « batailles sont les principaux jalons de l'histoire séculière », de rejeter les « opinions modernes » contrariées par cette vérité, ou de critiquer les historiens qui, souvent, « traitent les décisions prises sur le champ de bataille comme des incidents dans les drames de la politique et de la diplomatie » : « Les grandes batailles, ajoute-t-il, qu'elles soient gagnées ou perdues, modifient le cours de l'histoire, créent de nouvelles valeurs, de nouveaux états d'esprit, auxquels toutes les armées et toutes les nations doivent se conformer. »

C'est à la lumière de cette affirmation audacieuse qu'il faut relire les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* de Montesquieu. S'il serait très exagéré de dire que les Lumières françaises et la Révolution ne furent que des conséquences de la bataille de Blenheim, il est indéniable que les victoires de Marlborough sur la France de

Louis XIV mirent en lumière la faiblesse de l'Ancien Régime et furent à l'origine des premiers efforts des philosophes pour penser autrement la trajectoire politique de l'Europe.

Mystère autour d'un livre de Montesquieu

Il est désormais avéré que Montesquieu entendait initialement publier les *Réflexions sur la monarchie universelle* à la suite des *Romains* et qu'il en a été dissuadé par crainte « qu'on n'interprêtât mal quelques endroits »². Or lus ensemble, les deux ouvrages éclairent singulièrement les intentions de leur auteur.

C'est une question qu'on peut faire si dans l'état où est actuellement l'Europe, il peut arriver qu'un peuple y ait, comme les Romains, une supériorité constante sur les autres.

Je crois qu'une pareille chose est devenue moralement impossible: en voici les raisons.

De nouvelles découvertes pour la guerre ont égalé les forces de tous les hommes, et par conséquent de toutes les nations.

Le droit des gens a changé, et par les lois d'aujourd'hui la guerre se fait de manière qu'elle ruine par préférence ceux qui y ont de plus grands avantages³.

Dans *L'Art de la guerre* de Machiavel, le personnage du dialogue, Fabrizio Colonna, déplore le déclin des vertus martiales en Europe, retraçant leur disparition, depuis la fin de la République romaine. Machiavel mentionne alors une autre cause, non moins importante, de l'échec de l'Europe pour retrouver ces vertus héroïques :

Le partage que fit de l'Empire romain ce déluge de barbares ne put ramener en Europe cette antique vertu militaire: d'abord on ne revient pas aisément à des institutions tombées en désuétude; il faut en accuser ensuite les nouvelles mœurs introduites par la religion chrétienne. Il n'y a plus autant de nécessité de résister à l'ennemi. Alors le vaincu était massacré, ou achevait une vie misérable dans un éternel esclavage. Les villes prises étaient saccagées, ou on en chassait les habitants après leur avoir enlevé tous leurs biens; on les dispersait dans le monde entier; enfin il n'y avait point de misères que ne supportassent les vaincus. Chaque État, effrayé de tant de malheurs, tenait constamment ses armées en activité, et accordait de grands honneurs à tout militaire distingué. Aujourd'hui toutes ces craintes n'existent plus en grande partie; la vie des vaincus est presque toujours respectée, et ils recouvrent très aisément leur liberté. Une ville a beau se révolter vingt fois, elle n'est jamais détruite; les habitants conservent toutes leurs propriétés, et tout ce qu'ils ont à craindre, c'est de payer une contribution. Aussi ne veut-on plus se soumettre aux institutions militaires et endurer la fatigue des exercices pour échapper à des dangers qu'on ne craint plus⁴.

2. Voir C. Larrère et F. Weil, introduction aux *RMU*, p. 321-324. Voir également l'introduction de M. Porret (éd.), *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe* (posth., 1891), Genève, Droz, 2000.

3. *RMU*, § I, p. 339-340.

4. Machiavel, *L'Art de la guerre*, trad. T. Guiraudet, Paris, GF-Flammarion, 1991, p. 130-131.

Cette altération dans l'art de la guerre est suivie d'une autre conséquence, qui revêt un intérêt particulier pour Montesquieu, et que Colonna n'est pas moins enclin à déplorer: que les guerres présentes appauvrissent les vainqueurs autant que les vaincus. Dans l'Antiquité, les guerres étaient source d'enrichissement pour les vainqueurs; chez les modernes, les coûts excèdent souvent les gains.

Or cette évolution du droit des gens déplorée par Machiavel constitue tout au contraire une amélioration pour Montesquieu – ce pourquoi il juge la monarchie universelle désormais impossible: «Les Romains portaient à Rome dans les triomphes toutes les richesses des nations vaincues. Aujourd'hui les victoires ne donnent que des lauriers stériles.»⁵ Tel est le paradoxe mis en lumière par Montesquieu: dans les temps modernes, l'expansion impériale tend à éliminer les conditions requises par le succès de l'aventure impériale. Le philosophe y ajoute une troisième raison qui rend la monarchie universelle désormais impossible: «De plus, il y a des raisons particulières qui font qu'en Europe la prospérité ne peut être permanente nulle part, et qu'il doit y avoir une variation continuelle dans la puissance qui dans les trois autres parties du monde est, pour ainsi dire, fixée.»⁶ L'Europe diffère du reste du monde en un aspect particulier: elle «fait à présent tout le commerce et toute la navigation de l'univers». Le précepte machiavélien est devenu faux, du moins en Europe où l'argent est le nerf de la guerre et où la guerre risque toujours d'interrompre le commerce: «Il arrive qu'un État qui paraît victorieux au-dehors se ruine au-dedans, pendant que ceux qui sont neutres augmentent leur force, ou que les vaincus la reprennent; et la décadence commence surtout dans le temps des plus grands succès qu'on ne peut avoir ni maintenir que par des moyens violents.»⁷ Louis XIV n'a pas compris que l'Europe est désormais une nation «composée de plusieurs» et qu'«on n'a plus besoin dans les exercices militaires de la même force et de la même adresse et [qu']il est plus aisé de former des troupes réglées». Dans les chapitres suivants, Montesquieu explicite les changements dans la stratégie militaire et dans l'armement en montrant que les avantages techniques ne peuvent être durables; il oppose la géographie de l'Asie, propice aux grands empires, à celle de l'Europe, terre favorable aux États de taille moyenne; rappelant à ses lecteurs ce qui s'est passé lors des batailles de Blenheim, Ramilliers, Oudenarde et Lille, il

5. *RMU*, § I, p. 340.

6. *RMU*, § II, p. 341.

7. *Ibid.* Voir Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, II, 10.

montre que, depuis les Romains, toutes les tentatives pour fonder une monarchie universelle ont échoué⁸.

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi Montesquieu jugeait imprudent de publier ces *Réflexions* avec les *Romains*. Le philosophe fait mine de rejeter l'accusation des adversaires de Louis XIV qui lui reprochent de viser la monarchie universelle, mais il commente les événements récents en trahissant le dessein réel de Louis XIV :

S'il y avait réussi, rien n'aurait été plus fatal à l'Europe, à ses anciens sujets, à lui, à sa famille. Le ciel qui connaît les vrais avantages l'a mieux servi par des défaites qu'il n'aurait fait par des victoires, et au lieu de le rendre le seul roi de l'Europe, il le favorisa plus en le rendant le plus puissant de tous.

Mais quand il aurait gagné la fameuse bataille où il reçut le premier échec, bien loin que l'ouvrage eût été achevé, il l'aurait à peine commencé; il aurait fallu étendre davantage ses forces et ses frontières. L'Allemagne, qui n'entraîna presque dans la guerre que par la vente de ses soldats, l'aurait faite de son chef: le Nord se serait élevé; toutes les puissances neutres se seraient déclarées et ses alliés auraient changé d'intérêts⁹.

Le monarque n'a pas compris que le développement du commerce transforme ses rivaux en partenaires et que la prospérité des uns dépend désormais de celle des autres. Or si les conquêtes sont vaines et dangereuses, la course aux armements ne peut être que nocive¹⁰. Ainsi, bien que Montesquieu nie avoir visé « aucun gouvernement de l'Europe en particulier » – « ce sont des réflexions, dit-il, qui les regardent tous »¹¹ –, s'il avait publié les *Réflexions*, tout le monde y aurait reconnu une diatribe contre Louis XIV.

Les *Considérations* dans leur contexte

À la lumière de ce « livre », les *Romains* apparaissent comme une longue introduction¹². C'est en effet l'image de la grandeur romaine qui a suscité

8. *RMU*, § III-XVIII.

9. *RMU*, § XVII, p. 359.

10. *RMU*, § XXV.

11. *Ibid.*, p. 364.

12. Il est étonnant que les commentaires récents n'insistent pas davantage sur ce « livre ». Voir par exemple R. Oake, « Montesquieu's Analysis of Roman History », *Journal of the History of Ideas*, 16, 1955, p. 44-59; D. Lowenthal, « Le dessein des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* de Montesquieu », *Cahiers de philosophie politique*, n° 2-3, Reims, OUSIA, 1985, p. 113-156; G. Benrekassa, *La Politique et sa mémoire: le politique et l'historique dans la pensée des Lumières*, Paris, Payot, 1983, p. 37-89; les essais recueillis dans *Storia e Ragione*, A. Postigliola éd., Naples, Liguori, 1987; R. Myers, « Christianity and Politics in Montesquieu's *Greatness and Decline of the Romans* », *Piety and Humanity: Essays on Religion and Early Modern Political Philosophy*, Lanham, MD, 1997, p. 233-258. Bien que les intentions de Montesquieu soient connues depuis plus d'un siècle, elles ne sont prises en compte que par P. Andrivet, C. Volpillac-Auger, C. Larrère et F. Weil dans leurs introductions aux *Romains* et aux *RMU*; voir R. Shackleton, *Montesquieu. Une biographie critique* (1961), trad. J. Loiseau, Grenoble, Presses universitaires de

l'ambition des plus puissants monarques d'Europe. Si Montesquieu veut en finir avec la « maladie » qui afflige son époque et la vision machiavélique défendue dans *L'Art de la guerre*, il doit prémunir ses contemporains contre l'attrait que le modèle de la Rome antique exerce sur eux.

Montesquieu éprouve certes de l'admiration pour le sublime de l'histoire romaine; il n'indique pas les répercussions de ses réflexions sur la situation contemporaine, il ne mentionne pas le *De monarchia* de Dante, il ne relie pas la grandeur romaine au projet impérial conçu en Europe par Charles Quint, n'évoque par l'ambition de Louis XIV – sinon de façon très oblique. Nulle part il n'utilise le langage employé du XVI^e au XVIII^e siècle par les admirateurs ou par les détracteurs de Charles V, Philippe II et Louis XIV; nulle part il n'identifie l'empire romain à une monarchie universelle, bien qu'il ait beaucoup lu sur ce point¹³.

Montesquieu n'avait pas toujours été aussi prudent; nous savons qu'il a révisé les *Considérations* au printemps 1734, après que son ami le Père Castel, rédacteur des *Mémoires de Trévoux*, eut lu les épreuves en tentant de relever les passages risquant de choquer les autorités¹⁴ et après avoir opéré des ajustements par annulations et errata¹⁵. Il y a de bonnes raisons de penser qu'il a également modifié le texte en fonction de sa décision de supprimer les *Réflexions*, en modifiant les phrases des *Considérations* où il anticipe les idées les plus controversées de l'opuscule. Il ne peut être fortuit que, là où la première impression de la version publiée des *Considérations* évoque « ce projet d'envahir tout » et le fait que « les Romains parvinrent à commander à tous les peuples », le traducteur anglais qui semble avoir travaillé à partir d'épreuves non (ou seulement partiellement) corrigées, sinon à partir de manuscrits, invoque les « *schemes* » responsables des

Grenoble, 1977, p. 146-170; M. Hulliung, *Montesquieu and the Old Regime*, Berkeley, University of California Press, 1976, p. 140-172 et p. 185-187; M. Porret, introduction à son édition des *RMU*, p. 7-68; et J. G. A. Pocock, *Barbarism and Religion*, vol. 3, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 338-360.

13. Voir Michel Porret, introduction à son édition des *RMU*, p. 11-16 et p. 23-38 (en particulier les notes).

14. Voir Louis-Bertrand Castel, *L'Homme moral opposé à l'homme physique*, Toulouse, 1756, et les lettres du Père Castel à Montesquieu en mars, avril et mai 1734, dans *OC*, t. 3, A. Masson éd., Paris, Nagel, 1955, p. 960-967. La dernière de ces lettres trahit les craintes des deux hommes. Voir P. Andrivet et C. Volpillac-Augier, Introduction aux *Romains*, p. 36-37.

15. Pour les détails, voir C. P. Courtney, « Les éditions des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, 1734-1758* », *Revue française d'histoire du livre*, 102-103, 1999, p. 57-78 (surtout p. 57-60); P. Andrivet et C. Volpillac-Augier, Introduction, p. 37-40 et p. 50-55. Voir aussi R. Shackleton, « Les *Considérations sur les Romains* de Montesquieu: étude bibliographique », *Storia e Ragione*, p. 13-19.

«*advances*» que les Romains firent «*to Universal Monarchy*» et stipulent que «*[t]he Romans arrived at Universal Monarchy*»¹⁶. Dans son «*Projet de préface*» aux *Considérations*, finalement écarté, Montesquieu écrit : «*On a cherché dans cet ouvrage à rendre raison de cette fameuse usurpation du monde que les Romains firent par un travail de sept cents années par une force et une politique constante par une suite du même projet dans la bonne et dans la mauvaise fortune par une combinaison de causes qui se sont toujours prêtées à ce dessein.*»¹⁷

Il y a plus. Dans les *Romains*, Montesquieu ne mentionne ni Machiavel ni Bossuet, mais la Rome qu'il envisage est modelée sur la cité décrite dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live* et non sur la description providentialiste du *Discours sur l'histoire universelle*¹⁸. Rome ne doit pas sa grandeur à un plan conçu par Dieu : il s'agit d'une machine conçue pour la conquête – et rien d'autre. Ainsi Montesquieu ne mentionne-t-il pas la mission civilisatrice de Rome. L'analyse cicéronienne de la véritable grandeur de la cité impériale est passée sous silence, tout comme la confrontation entre la Grèce classique et Rome élaborée par Virgile¹⁹. Dans les *Considérations*, Rome n'apporte ni la paix ni la prospérité aux peuples qu'elle conquiert : c'est une Rome prédatrice, qui parvint à l'empire du monde et fit de ses citoyens les «*maîtres de l'univers*». Si Rome «*enchaîna l'univers*», «*soumit tout l'univers*» dans le but d'établir une «*souveraineté universelle*»²⁰, nul bien n'en résulta pour les peuples : «*Maîtres de l'univers ils [les Romains] s'en attribuèrent tous les trésors, ravisseurs moins injustes en qualité de conquérants qu'en qualité de législateurs.*»²¹ À l'instar de Machiavel, Montesquieu se situe sur le terrain de la *vérité effective de la chose*. Ce n'est pas un hasard s'il voulait initialement

16. Montesquieu, *Reflections on the Causes of the Grandeur and Declension of the Romans*, Londres, 1734, p. 99 et 190, note c, p. 153 et 194.

17. «*Projet de préface*», *OC*, t. 2, p. 315. Voir l'introduction, p. 6-9 et p. 48.

18. Voir E. Levi-Malvano, *Montesquieu e Machiavelli*, Paris, Champion, 1912 ; A. Bertièrre, «*Montesquieu, lecteur de Machiavel*», *Actes du congrès Montesquieu réuni à Bordeaux du 23 au 26 mai 1955*, Bordeaux, 1956, p. 141-158 ; et R. Shackleton, *Essays on Montesquieu and on the Enlightenment*, D. Gilson et M. Smith éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1988, p. 117-131. Montesquieu a sans doute relu les *Discours* en italien peu après son retour d'Angleterre.

19. Voir Cicéron, *Des devoirs*, II, VIII, § 26-27 : «*Combien de temps la souveraineté du peuple romain s'est-elle maintenue grâce à ses bienfaits plus qu'à son injustice ! [...] Plus justement qu'empire, notre gouvernement aurait pu être appelé le protecteur de l'univers*» (*Les Stoïciens*, trad. É. Bréhier, Paris, Gallimard, 1962, p. 561). Voir Virgile, *Énéide*, VI, v. 847-853 (voir aussi v. 893-901).

20. *Romains*, p. 139, 145 et 154-155.

21. *Ibid.*, p. 139.

intituler son œuvre *Considérations sur les causes de l'agrandissement des Romains et de leur décadence*²².

La distance qui sépare Montesquieu de Machiavel apparaît dans un passage crucial de *L'Esprit des lois* qui fait écho aux *Considérations* et aux *Réflexions*. Dans les *Considérations*, Montesquieu évoque en effet la forme d'administration que les Romains appliquaient avec succès dans leur empire – forme admirée par Machiavel qui en recommande l'usage :

Le monde de ce temps-là n'était pas comme notre monde d'aujourd'hui : les voyages, les conquêtes, le commerce, l'établissement des grands États, les inventions des Postes, de la boussole, et de l'imprimerie, une certaine police générale ont facilité les communications, et établi parmi nous un art qu'on appelle la politique; chacun voit d'un coup d'œil tout ce qui se remue dans l'univers, et pour peu qu'un peuple montre d'ambition, il effraye d'abord tous les autres²³.

L'avant-dernier chapitre du livre retrace quelques conséquences de cette transformation. Ce que nous nommons aujourd'hui l'émergence de la sphère publique accroît la difficulté, pour les conspirateurs, de former des desseins contre le prince sans être pris. Ainsi Montesquieu prépare-t-il le lecteur aux *Réflexions* en le conduisant à se demander pourquoi « il semble que les grandes entreprises soient, parmi nous, plus difficiles à mener que chez les anciens »²⁴. Dans le passage correspondant de *L'Esprit des lois*, Montesquieu affirme que ces grandes entreprises échouent désormais, en insistant sur l'une de ces transformations, à peine évoquée dans les *Romains*. L'invention de la lettre de change, qui permet aux biens d'échapper aux « grands coups d'autorité », conduit à l'échec du machiavélisme :

On a commencé à se guérir du machiavélisme, et on s'en guérira tous les jours. Il faut plus de modération dans les conseils. Ce qu'on appelait autrefois des coups d'État ne serait aujourd'hui, indépendamment de l'horreur, que des imprudences.

Et il est heureux pour les hommes d'être dans une situation où, pendant que leurs passions leur inspirent la pensée d'être méchants, ils ont pourtant intérêt de ne pas l'être (XXI, 20).

Contre les « voies extrêmes » du machiavélisme, la modération est le maître mot de la politique de Montesquieu. Ses *Romains* sont destinés à retourner l'admiration de ceux qui sont séduits par les *Discours sur la première décade de Tite-Live*; le but utile que vise Montesquieu est la défaite de Machiavel²⁵.

22. Voir la lettre à Lady Hervey du 28 septembre 1733, *OC*, t. 3, p. 955, et P. Andrivet et C. Volpilhac-Augier, Introduction aux *Romains*, p. 40.

23. *Romains*, p. 95. Ce passage fut abandonné de l'édition publiée en 1748 et ne fut pas restauré dans les éditions suivantes.

24. *Ibid.*, p. 263-264.

25. Voir cependant J. H. Whitfield, *Machiavelli*, New York, 1947, p. 114. Sur la modération, voir W. Kuhfuss, « La notion de modération dans les *Considérations* de Montesquieu », *Storia e Ragione*, p. 277-292.

Ainsi s'explique l'insistance de Montesquieu sur un point particulièrement significatif que Machiavel avait déjà dû concéder : le fait que la perte de liberté ne fut pas pour les Romains un simple accident, mais la conséquence naturelle du projet de conquête qu'ils avaient entrepris ; c'est l'agrandissement de Rome qui la conduisit à la décadence²⁶. Au terme de l'histoire, la tyrannie et les exactions commises afin de conserver le pouvoir manifestent l'inanité du projet impérial – critique de la conquête qui trouvera son aboutissement dans les *Réflexions* :

C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines : qu'on voie dans l'histoire de Rome tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage, ce projet d'envahir tout si bien formé, si bien soutenu, si bien fini, à quoi aboutit-il, qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres ? [...] On n'élève donc sa puissance que pour la voir mieux renversée ? Les hommes ne travaillent à augmenter leur pouvoir que pour le voir tomber contre eux-mêmes dans de plus heureuses mains²⁷ ?

Sur la constitution d'Angleterre

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, après la parution de *L'Esprit des lois*, le nom de Montesquieu devint synonyme d'anglophilie. En 1788, James Madison énonce un lieu commun lorsqu'il écrit :

*The British Constitution was to Montesquieu, what Homer has been to didactic writers on epic poetry. As the latter have considered the work of the immortal Bard, as the perfect model from which the principles and rules of the epic art were to be drawn, and by which all similar works were to be judged; so this great political critic appears to have viewed the constitution of England, as the standard, or to use his own expression, as the mirror of political liberty; and to have delivered in the form of elementary truths, the several characteristic principles of that particular system*²⁸.

Avant 1748 cependant, les lecteurs perspicaces des *Lettres persanes* et des *Considérations* qui auraient pu penser que leur auteur était favorable à l'Angleterre auraient été en peine de donner des preuves de son admiration. La réputation anglophile de Montesquieu tient surtout au chapitre 6 du livre XI de *L'Esprit des lois*. Mais à l'époque, nul ne savait que ce chapitre avait été écrit peu après le retour en France de son auteur (peut-être même avant) et qu'il voulait originellement le faire figurer comme conclusion du volume qui aurait inclus les *Romains* et les *Réflexions*. À preuve, le

26. *Romains*, IX. À comparer avec Machiavel, *Discours*, I, 16-18.

27. *Ibid.*, p. 204.

28. Alexander Hamilton, James Madison et John Jay, *The Federalist*, Jacob E. Cooke éd., Middletown, CT, 1961, n° 47, p. 324-325. Voir aussi E. Burke, *An Appeal from the New to the Old Whigs* (1791), dans *The Writings and Speeches of the Right Honourable Edmund Burke*, Boston, 1901, vol. 4, p. 211-212.

témoignage du fils de Montesquieu qui évoque le « livre sur le gouvernement d'Angleterre » : « Le livre sur le gouvernement d'Angleterre, qui a été inséré dans l'*Esprit des lois*, était fait alors, et M. de Montesquieu avait eu la pensée de le faire imprimer avec les *Romains*. »²⁹ Une preuve matérielle le confirme : si le manuscrit de *L'Esprit des lois* que Montesquieu a envoyé à son éditeur a disparu, le manuscrit de la Bibliothèque nationale de France fournit une version antérieure du texte qui contient le chapitre sur la « Constitution d'Angleterre » de la main du secrétaire (e) qui fut au service de Montesquieu entre 1733 et 1738 ou peu après³⁰. C'est ce secrétaire qui a contribué au manuscrit Bodmer évoquant l'intention de publier les *Réflexions* à la suite des *Romains*³¹. En somme, il y a toutes les raisons de penser qu'au printemps 1734, lorsque Montesquieu publie ses *Considérations* et supprime les *Réflexions*, son petit « livre sur la constitution d'Angleterre » était prêt.

Au demeurant, la première version des *Romains*, avant censure, révélait qu'avant l'acquisition de son empire

[l]e gouvernement de Rome fut admirable en ce que depuis sa naissance sa Constitution se trouva telle, soit par l'esprit du peuple, la force du sénat, ou l'autorité de certains magistrats que tout abus de pouvoir y pût toujours être corrigé [...].

Le gouvernement d'Angleterre est un des plus sages de l'Europe, parce qu'il y a un corps qui l'examine continuellement, et qui s'examine continuellement lui-même; et telles sont ses erreurs qu'elles ne sont jamais longues, et que par l'esprit d'attention qu'elles donnent à la nation elles sont souvent utiles.

En un mot un gouvernement libre, c'est-à-dire toujours agité, ne saurait se maintenir, s'il n'est par ses propres lois capable de correction³².

De même, dans ce que Jean Baptiste Secondat nomme son « livre sur le gouvernement d'Angleterre », Montesquieu montre que ce qui permet le processus d'autocorrection favorable à la liberté, tient à la distribution des pouvoirs et aux tensions qui en résultent (XI, 6). Mais Montesquieu ne pouvait s'en tenir là, puisque l'objet des *Romains* et des *Réflexions* était l'empire. Aussi devait-il aborder la question de la politique impériale adoptée par les Anglais. Il aurait dû démontrer que, par la nature de son

29. Charles de Secondat, « Mémoire pour servir à l'éloge historique de Montesquieu », dans L. Vian, *Histoire de Montesquieu. Sa vie et ses œuvres*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 401.

30. Voir R. Shackleton, *Essays on Montesquieu...*, « Les secrétaires de Montesquieu », p. 65-72 ; « La genèse de *L'Esprit des lois* », p. 49-63 ; « *L'Esprit des lois*: le manuscrit de la Bibliothèque nationale », p. 85-92 ; G. Benrekassa, *Les Manuscrits de Montesquieu. Secrétaires, écritures, datations*, Naples-Oxford, Liguori - Voltaire Foundation, 2004 ; C. Volpilhac-Augé, « Une nouvelle "chaîne secrète" de *L'Esprit des lois*: l'histoire du texte », *Montesquieu en 2005*, C. Volpilhac-Augé éd., Oxford, Voltaire Foundation, 2005, p. 83-216.

31. Voir C. Larrère et F. Weil, Introduction aux *RMU*, p. 321-324.

32. *Romains*, p. 152.

gouvernement, l'Angleterre était engagée dans une politique étrangère qui, chez les modernes, était viable, là où la politique romaine des puissances continentales ne l'était pas. Or c'est précisément ce qu'il fera dans un chapitre qui conclut le premier volume de l'édition originale de *L'Esprit des lois*³³ et qui sera publié, en traduction anglaise, avec le chapitre sur la constitution d'Angleterre³⁴.

La politique anglaise

Ces deux chapitres de Montesquieu consacrés à l'Angleterre (les plus longs chapitres de *L'Esprit des lois*) paraissent étranges : leur auteur fait preuve d'une prudence et d'une hésitation qui détonnent avec le ton adopté dans le reste de l'œuvre. Dans le premier, rédigé pour l'essentiel sur le mode indicatif, Montesquieu utilise souvent le verbe « devoir » de façon à insinuer que les institutions qu'il décrit *devraient* opérer comme il l'indique mais peuvent, en fait, ne pas le faire. Au chapitre 27 du livre XIX, Montesquieu use du conditionnel, comme s'il voulait suggérer qu'il explore des possibilités et même des probabilités qui peuvent n'être pas réelles au sens strict. Le titre du chapitre (« Comment les lois peuvent contribuer à former les mœurs, les manières et le caractère d'une nation ») renforce cette impression. Or la partie de ce chapitre consacrée à l'empire n'a pas retenu l'attention des commentateurs³⁵. Montesquieu y montre pourtant que l'Angleterre est – ou devrait être – délivrée de la « maladie » qui menace les puissances continentales de banqueroute et de ruine. Il laisse entendre que, telle une Carthage bien ordonnée, l'Angleterre pourrait conduire à la défaite la France de Louis XIV fascinée par le modèle romain.

Montesquieu n'attribue pas de rationalité particulière aux Anglais. Étant donné le caractère de sa constitution, « cette nation, toujours

33. *EL*, XIX, 27 (autour de 1743). Voir l'article de C. Spector dans ce même volume.

34. Voir Montesquieu, *Two Chapters of a celebrated French Work entitled De l'Esprit des lois, translated into English. One treating of the Constitution of England; another of the character and manners, which result from this Constitution* (Edinburgh, 1750).

35. Voir T. Pangle, *Montesquieu's Philosophy of Liberalism. A Commentary on the Spirit of the laws*, Chicago, The Chicago University Press, 1973, p. 114-160; K. Baker, P. Manent, S. Krause, « The Spirit of Separate Powers in Montesquieu », *The Review of Politics*, 62, printemps 2000, p. 231-265 (p. 246-257); S. Krause, « The Uncertain Inevitability of Decline in Montesquieu », *Political Theory*, XXX, 5, octobre 2002, p. 702-727; P. Rahe, « Forms of Government: Structure, Principle, Object and Aim », *Montesquieu's Science of Politics*, D. Carrithers, Montesquieu Mosher et P. Rahe éd., Lanham - Bulder - New York - Oxford, Rowman & Littlefield, 2001, p. 69-108 (p. 80-97); C. Courtney, « Montesquieu and English Liberty », *ibid.*, p. 272-290 (p. 282-285); B. Manin, « Montesquieu, la république et le commerce », *Archives européennes de sociologie*, XLII, 3, 2001, p. 573-602 (p. 593-601).

échauffée, pourrait plus aisément être conduite par ses passions que par la raison, qui ne produit jamais de grands effets sur l'esprit des hommes; et il serait facile à ceux qui la gouverneraient de lui faire faire des entreprises contre ses véritables intérêts». La passion dominante serait l'amour de la liberté, et cette nation l'aimerait prodigieusement « parce que cette liberté serait vraie ». En défendant leur liberté, les Anglais ne seraient pas moins résolus que les citoyens de la Rome antique: « Il pourrait arriver que, pour la défendre, [cette nation] sacrifierait son bien, son aisance, ses intérêts; qu'elle se chargerait des impôts les plus durs, et tels que le prince le plus absolu n'oserait les faire supporter à ses sujets » (XIX, 27). Dans ce pays, les hommes, en réalité, ne seraient pas sujets, mais citoyens – citoyens d'une « république » qui « se cache sous la forme de la monarchie » (V, 19).

Résolue à se défendre avec vigueur, comme Rome, cette nation ne serait cependant pas conquérante: elle tendrait à substituer le commerce à la conquête, et serait ainsi disposée à la paix et à la liberté³⁶. La suprématie anglaise aurait ici d'importants effets:

La nation dominante habitant une grande île, et étant en possession d'un grand commerce, aurait toutes sortes de facilités pour avoir des forces de mer; et comme la conservation de sa liberté demanderait qu'elle n'eût ni places, ni forteresses, ni armées de terre, elle aurait besoin d'une armée de mer qui la garantît des invasions; et sa marine serait supérieure à celle de toutes les autres puissances, qui, ayant besoin d'employer leurs finances pour la guerre de terre, n'en auraient plus assez pour la guerre de mer.

L'empire de la mer a toujours donné aux peuples qui l'ont possédé une fierté naturelle; parce que, se sentant capables d'insulter partout, ils croient que leur pouvoir n'a pas plus de bornes que l'Océan (XIX, 27).

Certes, Montesquieu concède que l'Angleterre, comme Rome, Lacédémone ou Carthage, perdrait sa liberté (XI, 6); mais cette prophétie ne concerne pas un avenir immédiat. À Domville, un admirateur anglo-irlandais qui préparait à Londres une édition française ainsi qu'une traduction anglaise de *L'Esprit des lois*, il affirme: « Vous me demandez ce que j'augure sur votre gouvernement. Je ne suis pas assez téméraire pour hasarder mon sentiment. Je crois pourtant que dans l'Europe le dernier soupir de la liberté sera poussé par un Anglais; je crois même que vous retarderez la promptitude de la chute entière des autres nations. » La différence entre Rome et l'Angleterre tient notamment aux sources des richesses: au prélèvement par l'impôt et au pillage qui caractérisaient la politique impériale romaine, Montesquieu oppose le commerce et l'industrie anglais, qui sont de telle nature que « celui qui y puise ne peut s'enrichir sans en enrichir

36. Voir les autres articles de ce volume [nous résumons l'argumentation de P. Rahe, afin d'éviter les redondances, note de C. Spector].

beaucoup d'autres»³⁷. Nulle part le philosophe ne suggère donc que l'Angleterre pourrait subir une défaite semblable à celle de Rome, ni que le commerce pourrait être source de destruction. Nulle part il n'établit un lien entre la grandeur anglaise et sa décadence.

Montesquieu tenta donc d'évaluer les conséquences de la révélation qui eut lieu le 13 août 1704 sur le champ de bataille de Blenheim. Si en 1734, les circonstances le dissuadèrent de révéler sa critique de l'empire dans toutes ses dimensions, si elles le conduisirent à dissimuler l'étendue de son admiration pour le républicanisme commerçant qui émergeait alors en Angleterre, elles ne l'empêchèrent pas de le faire dans une situation politique plus apaisée en 1748, lorsqu'il décida d'inclure dans *L'Esprit des lois* une grande partie de la matière supprimée plus tôt et lorsqu'il décida de juxtaposer l'Angleterre et Rome. C'est à la lumière de ce qu'il n'a donc pas dit en 1734 que nous devons lire ce que Montesquieu a livré au public quatorze ans plus tard dans le chef-d'œuvre légué à la postérité³⁸.

Résumé et traduction de Céline Spector.

37. Lettre du 22 juillet 1749, *OC*, A. Masson éd., t. 3, p. 1244-1245, et *MP*, n° 1960. Voir P. Rahe, «Forms of Government...», p. 94-97; B. Manin, «Montesquieu...», p. 597-601; D. Desserud, «Commerce and Political Participation in Montesquieu's Letter to Domville», *History of European Ideas*, 25, 1999, p. 135-151; S. Krause, «The Uncertain Inevitability...», p. 716-719.

38. Voir L. Strauss, *Qu'est-ce que la philosophie politique?*, Paris, PUF, 1992.